

Dijon c'est Capitale

ÉLECTIONS
MUNICIPALES
15 ET 22
MARS 2020

LE PROJET
2020-2030

François
Rebsamen

MAIRE DE DIJON

Un homme, une équipe, un projet



Une ville écologique, sociale et attractive

2020 signe l'entrée dans une nouvelle décennie dont les enjeux sont immenses et doivent nous encourager à agir : lutte contre le changement climatique, alimentation sur une planète qui comptera bientôt 10 milliards d'humains, mutations de l'économie, cohabitation des cultures, éducation et formation. Les nouvelles technologies qui représentent un atout, sont aussi une menace pour ceux qui en sont tenus à l'écart par l'âge ou les difficultés.

Je le pense profondément, l'avenir appartient aux villes à taille humaine, à celles qui sauront concilier solidarité, qualité de vie, écologie et développement pour une vie harmonieuse en offrant réellement une place à chacun. Dijon en fait pleinement partie, accessible, dynamique et accueillante à la jeunesse.

Pour cette ville à taille humaine, pour tous ses habitants, je vous propose de relever ensemble 7 défis : améliorer le pouvoir d'achat ; agir à l'échelle de notre territoire et de toutes nos forces contre le changement climatique ; combattre la pauvreté ; s'épanouir par l'éducation, le sport et la culture ; faciliter encore et toujours le quotidien des Dijonnais ; valoriser les projets dans les quartiers ; innover pour l'attractivité de la métropole. Dijon, ville solidaire, écologique et attractive : c'est mon projet et celui de l'équipe qui m'accompagne dans la transformation en cours de cette ville à laquelle nous sommes tant attachés.

« L'avenir appartient aux villes à taille humaine et Dijon en fait pleinement partie. »

Ces défis sont associés à 150 propositions, pour certaines très ambitieuses. Toutes sont réalisables et financièrement soutenables. Il pourra encore y en avoir d'autres. Vous le savez, nos finances sont parfaitement saines grâce à une gestion rigoureuse du budget municipal. Et en tant que Maire, je suis capable de mobiliser les partenaires et les financements nécessaires aux projets que j'engage au bénéfice de notre capitale régionale.

Le grand pari de cette décennie nouvelle sera de savoir concilier les enjeux sociaux, environnementaux, économiques, pour une croissance sûre, partagée et juste ; pour continuer à faire de Dijon une ville à haute qualité de vie où l'on puisse se loger, se déplacer, se former et trouver un emploi.

Nous avons la chance d'habiter dans une ville d'histoire et de culture où la proximité facilite la vie quotidienne, où les liens peuvent se tisser facilement, où l'on peut avancer et construire main dans la main.



Défi n°1

Améliorer le pouvoir d'achat des Dijonnais



Pour améliorer le pouvoir d'achat des Dijonnais, des mesures fortes ont été prises et seront reconduites : non-augmentation des taux des impôts locaux, tarification des services publics municipaux selon les revenus des familles, gratuité des musées et des bibliothèques, poursuite de la baisse du prix de l'eau avec une diminution très importante en 2021. Pour conforter ces mesures utiles au pouvoir d'achat, la ville doit être en bonne santé financière, c'est le cas. Avec un endettement historiquement bas, des dépenses de fonctionnement maîtrisées, une capacité d'investissement soutenue, tous les indicateurs démontrent que la ville est bien gérée. Cette politique de bonne et saine gestion sera poursuivie.

Je me suis battu pour tous les projets de notre ville. Pour son grand hôpital public dont je préside le conseil de surveillance ; pour engager le projet de Cité internationale de la gastronomie et du vin ; pour obtenir la création de l'école de gendarmerie qui est désormais la première de France ; pour que notre ville accède au statut de métropole et ne laisse pas la Région Bourgogne Franche-Comté comme unique région de France qui en serait dépourvue.

La dynamique doit se poursuivre. Aujourd'hui, c'est une grande fierté d'être porté par le soutien de tous ceux qui m'encouragent à continuer. Mon expérience est à votre service, associée à l'enthousiasme d'une équipe rassemblée d'hommes et de femmes de qualité, de toutes générations.

J'ai l'optimisme et l'amour de cette ville chevillés au corps. J'y suis né, j'y ai toujours vécu. Je crois en nos atouts. Je crois en la valeur de l'engagement et du travail pour convaincre partout où cela est utile, pour surmonter les épreuves et faire aboutir chaque projet, quelle que soit son ampleur à l'échelle du quartier ou de la ville.

Une ville à taille humaine, c'est Dijon. Et vous l'avez compris, mon parti, c'est Dijon. Et, c'est Capitale !

François Rebsamen,
maire de Dijon

UNE VILLE BIEN GÉRÉE

1. Geler les taux des impôts locaux pour les 6 prochaines années.
2. Préserver les services publics municipaux accessibles à tous en fonction des revenus.
3. Maintenir la gratuité des musées et des bibliothèques, des temps d'activité périscolaire et de la navette électrique DiviaCity.
4. Baisser significativement le prix de l'eau dès avril 2021.

0%

Il n'y aura pas d'augmentation des taux de fiscalité locale à Dijon durant les 6 prochaines années.

> Évolution de la dette de la ville (M€)



La dette de la ville a fortement diminué ce qui permet d'envisager sereinement l'avenir.

Lutter contre le changement climatique

La lutte contre le changement climatique et la protection de l'environnement sont les grandes préoccupations des citoyens. Les villes, seules, ne peuvent pas tout, mais elles peuvent beaucoup. Les transports, le logement et l'alimentation sont les 3 grands domaines les plus consommateurs de carbone. Si l'enjeu climatique est majeur, celui de la lutte contre la pauvreté et les inégalités l'est tout autant. Il ne s'agit plus seulement d'adapter les villes au changement climatique, mais de diminuer drastiquement notre empreinte carbone, tout en préservant la qualité de vie des habitants.



AMÉLIORER LE LOGEMENT

- Investir massivement dans la rénovation énergétique des logements publics et des copropriétés dégradées.
- Poursuivre le développement du réseau de chaleur urbain.
- Encourager la construction de logements éco-responsables et abordables pour tous.
- Promouvoir les bâtiments à énergie positive avec des matériaux renouvelables d'origine locale.

DÉVELOPPER LA MOBILITÉ ACTIVE

- Maintenir un ticket de bus/tram parmi les moins chers de France.
- Créer des zones 30 dans les quartiers en lien avec les habitants, et devant toutes les écoles.
- Lancer les études pour l'extension de la ligne T1 du tram jusqu'à Chevigny-Saint-Sauveur.
- Créer de nouveaux parkings relais.
- Sécuriser les traversées piétonnes et réduire la vitesse en installant des peintures à effet 3D.
- Développer les pistes cyclables, actualiser le schéma directeur en lien avec les usagers et augmenter le nombre de parcs à vélos sécurisés et abrités.
- Sécuriser l'usage du vélo la nuit en utilisant une peinture phosphorescente pour les aménagements cyclables.

RÉNOVATION THERMIQUE DES LOGEMENTS ET DES COPROPRIÉTÉS

L'isolation des logements, publics et privés, sera une grande priorité du mandat : pour le pouvoir d'achat, c'est moins de dépenses de chauffage, pour l'environnement, c'est moins de rejet de gaz à effet de serre, pour l'économie, ce sont des emplois non-délocalisables. En s'associant à tous les financeurs possibles, des aides à la rénovation énergétique des logements seront proposées aux bailleurs et aux copropriétés.

PROMOUVOIR DES PRODUITS LOCAUX DE QUALITÉ À FAIBLE EMPREINTE CARBONE

- Réduire l'empreinte carbone de l'alimentation, promouvoir les produits locaux de qualité pour tous avec la création d'un label Dijon Agroécologie.
- Augmenter la part de produits locaux de qualité et bio dans la restauration scolaire, proposer davantage de repas végétariens et lutter contre le gaspillage alimentaire.
- Promouvoir les productions locales de qualité en fruits et légumes en organisant la filière avec la création d'une légumerie.
- Augmenter le nombre de jardins et vergers partagés.

CRÉER DES SOURCES D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

20. Construire une centrale photovoltaïque sur l'ancienne décharge de Valmy.
21. Construire une centrale de méthanisation fournissant de l'énergie verte.
22. Créer une filière industrielle de production d'hydrogène, énergie renouvelable, pour alimenter les bennes à ordures et les bus.



56 000
arbres

Patrimoine végétal déjà important de 46 000 arbres, objectif : en planter 10 000 de plus en 6 ans.

ZÉRO PLASTIQUE

« Zéro plastique à la mer », c'est possible ! Car la protection des mers commence dès nos trottoirs ! En effet, les eaux pluviales et les eaux usées de la ville sont dirigées vers la station d'épuration de Dijon-Longvic où elles sont retraitées avant d'alimenter les cours d'eau. D'importants travaux de rénovations ont été conduits dans cette station d'épuration. Grâce aux progrès techniques qui permettent d'aller encore plus loin aujourd'hui, nous installerons un système innovant de microfiltrage des eaux usées. L'ensemble des microparticules de plastiques et des micropolluants est ainsi collecté pour empêcher les rejets jusqu'à la mer. Avec ce système ingénieux, toutes les eaux usées de la ville seront ainsi traitées pour préserver la qualité et la biodiversité des cours d'eau.

DIJON, TERRITOIRE « ZÉRO DÉCHET, ZÉRO GASPILLAGE »

23. « Zéro plastique à la mer », installer un système de filtration des eaux usées pour piéger l'ensemble des plastiques, micropolluants et microplastiques.
24. Trier et recycler l'ensemble des plastiques, des déchets électroniques et des mégots.
25. Supprimer complètement les plastiques à usage unique dans les services municipaux.
26. Promouvoir l'usage de composteurs collectifs.
27. Achever le remplacement des 34 000 points lumineux des rues de la métropole par des LED et limiter l'éclairage publicitaire.

S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET FAIRE DE DIJON LA VILLE AUX 56 000 ARBRES

28. Végétaliser la ville et désimperméabiliser les sols, en particulier les cours d'écoles, pour lutter contre les îlots de chaleur.
29. Concevoir des îlots de fraîcheur pour limiter l'impact des fortes chaleurs, installer des voiles d'ombrages et des brumisateurs dans l'espace public.
30. Développer le modèle arbre+banc au centre-ville.
31. Créer des « rues vertes », à l'exemple de la rue du Jardin des Plantes.
32. Augmenter le nombre de fontaines à eau potable dans les rues de Dijon.



Défi n°2

Lutter contre le changement climatique (suite)



Grâce à l'entretien du réseau et aux investissements qui seront réalisés, l'objectif de rendement à 90% placera Dijon dans le top 5 des métropoles françaises les plus vertueuses pour la préservation de la ressource en eau.

PRÉSERVER ET GÉRER LES RESSOURCES



- 33. Mettre en place un observatoire du développement durable de la Métropole.
- 34. Assurer un contrôle public et une gestion transparente de l'eau grâce à une société d'économie mixte, pour garantir une bonne qualité de l'eau, investir pour la qualité du réseau et lutter contre les pertes.
- 35. Préserver la qualité de l'air et des sols.

PRÉSERVER ET PROMOUVOIR LA BIODIVERSITÉ

- 39. Réaliser un atlas citoyen participatif de la biodiversité urbaine.
- 40. Valoriser le parc de la Colombière qui fêtera ses 350 ans en 2024.
- 41. Créer des conservatoires de biodiversité (vergers, légumineuses) et poursuivre la plantation de vignes.
- 42. Promouvoir le développement des ruches en ville avec les abeilles comme sentinelles de la qualité environnementale.

DÉVELOPPER UNE URBANISATION HARMONIEUSE

- 36. Limiter l'étalement urbain, protéger les terres agricoles et harmoniser la ville en respectant la typologie des logements et l'environnement des quartiers.
- 37. Développer le permis citoyen de végétaliser sur l'espace public.
- 38. Continuer à mettre en œuvre la mixité sociale et l'habitat participatif.



Combattre la pauvreté

Tout mettre en œuvre, tout mobiliser pour permettre à chacun de vivre dignement, tel est le devoir d'une équipe municipale pour une commune et une métropole solidaires. Avec le concours des travailleurs sociaux, des professionnels et des associations, nous continuerons d'agir pour lutter sans relâche contre la pauvreté. Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) sera conforté dans son action d'accompagnement et de réponse aux besoins des usagers.

ACTION SOCIALE

43. Conforter le budget du CCAS et créer un comité des usagers.
44. Reconstruire la résidence sociale Abrioux.
45. Soutenir l'action des épiceries solidaires et des associations caritatives comme le Secours populaire, le Secours catholique, les Restaurants du cœur, Habitat et humanisme, Emmaüs, la Recyclade, Cric & Co etc., et soutenir la création de nouveaux garages solidaires.
46. Aider les familles monoparentales en adaptant davantage les horaires des services publics aux réalités familiales.
47. Créer un prêt sur gage à taux réduit au Crédit Municipal.
48. Conforter le fonds de dotation des écoles pour permettre à tous les enfants de participer aux sorties scolaires.
49. Moderniser les Panda, point d'accès numérique de Dijon, pour lutter contre la fracture numérique et développer le réseau des aidants numériques.
50. Créer un fonds de solidarité pour accompagner les foyers en difficulté à maîtriser durablement leurs charges.



SANTÉ

51. Créer une plate-forme santé pour un accès simplifié au parcours de soins.
52. Consolider les actions de prévention-santé dans le cadre du Contrat local de Santé signé avec l'Agence régionale de santé.
53. Renforcer les actions santé pour les enfants et les familles suivis dans le cadre du Programme de Réussite Éducative.
54. Lutter contre la sédentarité par le sport-santé.

S'épanouir par l'éducation, la culture et le sport

L'éducation et la culture forment le socle des conditions de l'émancipation. L'apprentissage des savoirs et des connaissances, l'esprit critique, l'ouverture à la différence nous aident à comprendre que la diversité est une richesse et non un obstacle au vivre ensemble. Le sport invite au dépassement de soi et au respect de règles qui permettent de se réaliser dans une dimension à la fois personnelle et collective. C'est dans la relation aux autres que l'on se construit. Le soutien de la Ville à l'éducation, au sport et à la culture est au cœur de notre engagement.



ÉDUCATION, PETITE ENFANCE

55. Lancer un nouveau plan pluriannuel de rénovation des écoles et les adapter aux périodes de fortes chaleurs : espace fraîcheur, brumisateur, désimperméabilisation des cours, etc.
56. Faire de l'apprentissage de la natation et du vélo, avant l'entrée en 6^e, une priorité éducative et sportive et développer les savoirs populaires.
57. Abaisser le tarif minimum de la restauration scolaire à 0,50 € par repas et maintenir le service public de la cuisine centrale.
58. Poursuivre le déploiement du réseau des assistantes maternelles et conforter le nombre de places en crèche.
59. Former dès la maternelle tous les élèves aux économies d'énergies, à la lutte contre le gaspillage.
60. Installer des garages à vélo et à trottinette dans les écoles.
61. Financer les projets du Conseil Municipal des Enfants, promouvoir la bienveillance à l'école et dans les centres de loisirs, lutter contre les situations de harcèlement.
62. Poursuivre le soutien aux associations d'aide aux devoirs.



24 M€

C'est le montant minimum des investissements qui seront réalisés durant le mandat dans les écoles.

DEVELOPPER LES SAVOIRS POPULAIRES

En lien avec les équipes éducatives, et grâce aux équipements sportifs de la ville, tout sera mis en œuvre pour que chaque enfant dijonnais sache, à ses 10 ans, nager et faire du vélo en toute sécurité.





L'ŒUVRE DES DIJONNAIS

Le Musée des Beaux-Arts, superbement rénové, dispose d'une réserve de près de 100 000 œuvres. Les Dijonnais seront associés à la présentation régulière de ces trésors. Ainsi, deux fois par an, plusieurs œuvres seront soumises au choix des Dijonnais qui pourront voter pour les œuvres qu'il souhaitent voir exposer au sein du musée.

CULTURE

- 63. Favoriser l'accès à la culture pour tous et faire vivre l'art et la culture dans tous les quartiers.
- 64. Faire de Dijon la capitale de l'art contemporain : agrandissement du Consortium, implantation d'œuvres dans l'espace public, lien avec le FRAC.
- 65. Créer un emplacement participatif « l'œuvre des Dijonnais » au Musée des Beaux-Arts.
- 66. Faire vivre davantage le Grand Théâtre.
- 67. Faire de la bibliothèque la NEF une véritable agora citoyenne au cœur du quartier des arts.
- 68. Organiser un festival de la culture scientifique en 2023 à l'occasion du centenaire de la disparition de Gustave Eiffel.
- 69. Conforter la présence du centre national de la danse dans le quartier des Grésilles.
- 70. Créer un espace culturel dans l'ancienne chapelle de l'Assomption rénovée à l'occasion des 800 ans de Notre-Dame.
- 71. Poursuivre la rénovation de la bibliothèque patrimoniale et d'études.
- 72. Encourager et promouvoir les initiatives d'art urbain dans la ville.
- 73. Pérenniser le soutien aux associations et structures culturelles.

SPORT

- 74. Soutenir la création d'une Aréna sportive au nord de Dijon.
- 75. Ouvrir les équipements municipaux à la pratique sportive libre.
- 76. Renforcer le fond de soutien à l'acquisition de matériel pour les clubs amateurs de quartier et poursuivre le financement des licences sportives par la Ville de Dijon.
- 77. Rénover le stade Bourillot.
- 78. Moderniser la base nautique et de loisir du lac Kir.
- 79. Installer des terrains synthétiques notamment au stade Trimolet.
- 80. Finaliser durant le mandat la rénovation et la modernisation de la patinoire.
- 81. Construire une tribune pour le DFCO féminin.
- 82. Créer une application mobile pour favoriser la pratique sportive de tous à Dijon.
- 83. Animer Dijon autour des Jeux olympiques Paris 2024.



86
clubs

subventionnés
chaque année pour
la pratique du sport
amateur.

Faciliter encore et toujours le quotidien des Dijonnais

La ville met et mettra tout en œuvre afin de garantir la meilleure qualité de vie possible aux habitants. En matière de sécurité, l'État, seul compétent pour la protection des personnes et des biens, doit prendre ses responsabilités et répondre aux demandes légitimes des habitants. Nous continuerons à demander sans relâche l'augmentation des effectifs de Police nationale. Pour la ville, la Police municipale continuera de voir ses effectifs progresser et ses équipements renforcés. La sécurité doit être assurée au plus près des citoyens en alliant prévention et fermeté. En lien avec le procureur de la République et la Police nationale, la ville continuera à convoquer les mineurs et leurs parents pour des rappels à l'ordre.



DE LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

Le transfert de compétences du département à la métropole, va nous permettre de relancer un service d'éducateurs spécialisés, malheureusement fermé ces dernières années à cause du retrait des financements du Département. Le retour de ces éducateurs sur le terrain permettra de prévenir très en amont les difficultés éducatives de certaines familles pour mieux accompagner l'insertion des jeunes.

PROPRETÉ

84. Créer un service de déchetterie mobile une fois par mois dans les quartiers politique de la ville.
85. Développer un service de collecte des cartons en vélo pour les commerçants.
86. Encourager les initiatives citoyennes de plantation dans l'espace public, communiquer sur les comportements vertueux et le civisme, et adapter le mobilier urbain.
87. Renforcer la présence et les actions de la brigade verte.



LA DÉCHETTERIE MOBILE

Aller déposer et trier ses déchets volumineux en déchetterie est devenu un geste naturel. Mais encore faut-il avoir le moyen de locomotion pour s'y rendre. Nous proposons donc la création d'un nouveau service de déchetterie mobile. C'est ainsi la déchetterie qui viendra à vous !

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE, MÉDIATION ET PRÉVENTION

88. Rétablir un service d'éducateurs spécialisés abandonné par le Département.
89. Poursuivre le recrutement et la professionnalisation des policiers municipaux, étudier les conditions d'un armement légal et étendre la vidéoprotection.
90. Développer une brigade de police municipale intercommunale des transports.
91. Renforcer les associations d'aide à la parentalité dans le cadre de la prévention de la délinquance.
92. Développer au sein des services municipaux, en partenariat avec le procureur, l'accueil de personnes condamnées à des travaux d'intérêt général.
93. Sécuriser et mieux éclairer le quartier république les soirs et week-ends et réaménager la place Jardiller.



CITOYENNETÉ, HANDICAP, ACCESSIBILITÉ ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

- 94. Développer la démocratie locale, améliorer le fonctionnement des commissions de quartier et renforcer les budgets participatifs.
- 95. Faire vivre la charte de la laïcité dans tous les services municipaux et dans le respect du vivre ensemble.
- 96. Revendiquer un accueil digne des demandeurs d'asile dans notre ville.
- 97. Lutter contre toutes les formes de discriminations et favoriser la renaissance d'une marche des fiertés à Dijon.
- 98. Créer un poste d'adjoint au maire délégué à la lutte contre les violences faites aux femmes et à l'égalité femmes-hommes et ratifier la charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie sociale.
- 99. Conforter l'accessibilité de la ville, dont la gare, aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite.
- 100. Organiser ou accompagner les actions mémorielles liées à l'histoire de notre pays, de Dijon, et aux personnages qui ont marqué son histoire.



10 000 €

c'est le montant du fonds d'amorçage associatif qui sera créé pour soutenir chaque année les projets de nouvelles associations.



VIE ASSOCIATIVE, JEUNESSE

- 101. Créer un fonds d'amorçage associatif pour aider les projets des nouvelles associations.
- 102. Poursuivre la rénovation de la maison des associations.
- 103. Développer le service civique et les actions en faveur de la jeunesse et soutenir les initiatives intergénérationnelles.
- 104. Encourager les comportements vertueux pour l'environnement dans l'attribution des subventions aux associations.



POUR LES SENIORS

- 105. Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées.
- 106. Reconstruire les Ehpad des marguerites et du port du canal.
- 107. Créer un nouveau « village bleu » dans le sud dijonnais pour l'accueil des personnes âgées.
- 108. Lancer une nouvelle dynamique autour de l'Observatoire de l'âge.
- 109. Inciter les commerçants dijonnais à adapter leur accueil aux seniors dans le cadre du réseau Ville amie des aînés.



Défi n°6

Valoriser les projets dans les quartiers

Dijon compte 825 hectares d'espaces verts, soit 53 m² par habitant alors que la moyenne nationale est de 30 m². Le développement de ce patrimoine végétal sera l'axe central des projets proposés dans les quartiers avec en tête de pont la rénovation du Port du Canal, poumon vert du centre-ville et du sud dijonnais. Tous les quartiers seront concernés par des projets afin d'améliorer encore et toujours le cadre de vie et faire de Dijon une ville douce à vivre.





- 110.** Réaménager et valoriser le Port du Canal, poumon vert du centre-ville en lien avec Voies Navigables de France (VNF).
- 111.** Végétaliser la place Bossuet et réaménager la rue Monge qui relie la Cité Internationale de la gastronomie et du vin et le cœur de ville.
- 112.** Mettre en valeur les Halles Centrales et encourager des halles gourmandes et locales.
- 113.** Ouvrir de nouveaux équipements publics dans le quartier de l'Arsenal dont une maison des services publics et une salle multi-sports.
- 114.** Planter un verger municipal dans le quartier des Varennes.
- 115.** Poursuivre l'embellissement de la place Grangier.
- 116.** Poursuivre la rénovation urbaine de la Fontaine-d'Ouche.
- 117.** Créer deux parcours piétons thématiques Centre-ville-Consortium-Parc de la Colombière et Gare-jardin de l'Arquebuse-Cité internationale de la gastronomie et du vin-Port du Canal.



114 M€

C'est le budget de la rénovation urbaine de la Fontaine-d'Ouche jusqu'en 2023. Accès au quartier, habitat, espaces verts, place publique, tout sera mis en œuvre pour faciliter la vie des habitants du quartier.

LE PORT DU CANAL, POUMON VERT DE LA VILLE

Le réaménagement du Port du Canal est une priorité du mandat 2020-2026. Poumon vert au cœur de la ville, patrimoine végétal, promenade au bord de l'Ouche, découverte de la biodiversité spécifique aux milieux aquatiques, protection de la flore et de la faune : le Port du Canal est l'un des plus beaux sites nature de Dijon. Mitoyen de la Cité internationale de la gastronomie et du vin, très bien desservi et ouvert sur le quartier, sa vocation est à la fois tournée vers tous les Dijonnais et le tourisme. En lien avec VNF (Voies Navigables de France), des aménagements seront réalisés pour mettre le site en valeur. Parmi les projets, pourquoi pas une guinguette au bord de l'eau !

- 118.** Réaménager le cloître et la cour du musée de la vie bourguignonne, créer une liaison entre le site Dumay et le Jardin des Apothicaires.
- 119.** Réduire la vitesse de circulation automobile dans les rues Chabot-Charny, Condorcet, Jacques Cellierier, etc.
- 120.** Étudier la rénovation du centre commercial Epirey et animer le parc des Grésilles avec les habitants et les associations.
- 121.** Pérenniser les potagers individuels et collectifs des Lentillères en organisant la présence des jardiniers dans un cadre légal qui n'existe pas aujourd'hui.
- 122.** Faire du ru de Pouilly un exemple de bio-diversité et mettre en valeur le parc de la Toison-d'Or.
- 123.** Reconstruire la MJC Montchapel.
- 124.** Embellir encore le parc Clemenceau.
- 125.** Construire un cimetière animalier.

Innover pour l'attractivité de la métropole

Dijon, capitale de la Région Bourgogne-Franche-Comté, métropole à taille humaine à la fois urbaine et rurale, est devenue l'une des grandes villes les plus dynamiques de France. Avec un taux d'emploi supérieur à la moyenne nationale, des commerces attractifs, une grande université et des unités de recherches de pointe, des grandes écoles prestigieuses, la métropole est tournée vers les grands défis d'avenir : l'emploi, le développement économique, la formation des jeunes, la culture. L'accueil des 36 000 étudiants dans les meilleures conditions est une priorité et tout doit être mis en œuvre pour leur permettre de s'installer durablement à Dijon après leurs études. Sur de nombreux sujets, tels que la gestion des déchets, la protection et la gestion de la ressource en eau, le grand projet d'alimentation durable, la santé, l'enseignement supérieur, les déplacements..., Dijon assure des services, échange et coopère avec les territoires qui entourent la métropole. Cette alliance des territoires est à la fois une volonté et une nécessité pour une dynamique partagée gagnante pour tous.

TOURISME

- 126.** Ouvrir la Cité internationale de la gastronomie et du vin en 2021.
- 127.** Confirmer la place de Dijon comme destination touristique nationale et internationale.
- 128.** Avoir un camping digne d'une capitale régionale.
- 129.** Développer une activité d'œnotourisme sur le plateau de la Cras.
- 130.** Ouvrir un bureau d'accueil des congrès et rénover le parc des expositions de Dijon pour conforter son emplacement en cœur de ville.
- 131.** Coordonner et soutenir les actions des confréries et des associations sur le thème de la gastronomie et du vin, notamment autour de la moutarde, du cassis et du pain d'épices.



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RECHERCHE, INNOVATION

- 132. Construire deux nouvelles écoles d'ingénieurs, soutenir l'agrandissement de SciencesPo et de l'ESIREM, favoriser l'implantation d'une école nationale d'architecture et conforter l'École Supérieure de Musique.
- 133. Créer 500 logements étudiants supplémentaires et augmenter les bourses municipales pour les étudiants dijonnais.
- 134. Soutenir la formation et la promotion des métiers de l'environnement.
- 135. Soutenir les initiatives étudiantes citoyennes solidaires, abonder le fonds d'urgence du CROUS et le centre de prévention et de santé universitaire.
- 136. Organiser à chaque début d'année une bourse d'échange à l'installation des étudiants en lien avec les associations étudiantes et différents établissements supérieurs, et soutenir l'organisation d'une grande fête des savoirs scientifiques.
- 137. Favoriser l'installation à Dijon des jeunes diplômés, des chercheurs et enseignants chercheurs.
- 138. Poursuivre le déploiement du projet *OnDijon*, ville connectée, créer un environnement favorable pour les start-ups, assurer la protection des données et en ouvrir l'accès, créer une bourse *OnDijon* junior et se doter d'un schéma directeur de la transition numérique.



COMMERCE ET ARTISANAT

- 145. Soutenir et accompagner la réhabilitation du centre Dauphine avant fin 2022.
- 146. Créer un label dijonnais du fait maison et des produits locaux de qualité en lien avec les restaurateurs.
- 147. Encourager le commerce de proximité dans chaque quartier, soutenir les associations de commerçants et interdire l'extension de grandes surfaces de périphérie.



6,5%

C'est le taux de vacance des cellules commerciales du centre-ville (11,9% en moyenne en France).

ÉCONOMIE, EMPLOI, INSERTION

- 139. Soutenir la formation professionnelle pour réussir sa reconversion ou sa formation tout au long de la vie.
- 140. Faciliter l'accueil des entreprises et améliorer la desserte des zones d'activités pour les salariés.
- 141. Créer un service public d'appui aux entreprises pour l'emploi et les ressources humaines.
- 142. Continuer à intégrer l'insertion professionnelle aux marchés publics en partenariat avec les acteurs locaux Idées21, SEDAP, CREATIV, etc., développer et amplifier l'action du Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE).
- 143. Soutenir la recherche, l'économie et l'emploi dans les filières d'excellence de la métropole : santé, agro-alimentation, tourisme, numérique.
- 144. Poursuivre la politique partenariale engagée avec les chambres consulaires et les organismes professionnels.



RELATIONS INTERNATIONALES

- 148. Créer une fête internationale avec les villes jumelées (York, Dallas, Mayence, Volgograd, Skopje, Cluj Napoca, Reggio Emilia, Pécs, Opole, Guimarães, Chefchaouen, Prague, Dakar).
- 149. Développer les relations internationales en particulier dans les domaines de l'agro-écologie, de la culture et du patrimoine, et lancer une charte de partenariat économique avec les villes jumelées.
- 150. Porter l'ambition écologique de Dijon au niveau européen, notamment par la candidature au programme Capitale verte européenne.

